Return Bids to:

Natural Resources Canada

nrcan.ontariobidsoumissionontario.rncan@canada.ca

Retourner Les Soumissions à :

Ressources Naturelles Canada

nrcan.ontariobidsoumissionontario.rncan@canada.ca

Request for Standing Offer Demande d'offre à commandes

Canada, as represented by the Minister of Natural Resources Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the client identified herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom de client identifié ci-après

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

Finance and Procurement Branch/ Services liés aux finances et à l'approvisionnement Natural Resources Canada/ Ressources Naturelles Canada 183 Longwood Road South, Hamilton, Ontario L8P 0A5

Title - Sujet					
Demandes d'offres à commandes (DC	, ·				
de traduction et de révision comparati					
	Date				
NRCan-5000056254	25 novembre 2020				
Client Reference No Nº de reference du client					
158347					
Requisition Reference No Nº de la demande					
5000056254					
Solicitation Closes – L'invitation pr	end fin				
at – à 5 janvier 2021					
on – le 03:00 PM EST					
Address Enquiries to: - Adresse toutes	Buyer ID – Id de				
questions à:	l'acheteur				
Len Pizzi	A79				
Len.Pizzi@Canada.ca	7.1.0				
Telephone No. – No de telephone	Fax No No. de Fax				
(905) 645-0676	(905) 645-0831				
Security – Sécurité					
This Standing Offer has a security req	uirement				
Cette d'offre à commandes comporte					
sécurité .	· ·				
Destination – of Goods, Services and Construction	n'				
Destination – des biens, services et construction:	1.				
Danasana Natawalla Garada/					
Ressources Naturelles Canada/ Natural Resources Canada					
555 rue Booth Street					
Ottawa, ON K1A 0G1					
Chawa, Givitint Go i					
Vendor/Firm Name and Address					
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entre	epreneur				
Telephone No.:- No. de téléphone: Facsimile No.: - No. de télécopieur:					
Email : - Courriel :					
Name and Title of person authorized to sign on be	half of Vendor/Firm (type or				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au n					
l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)					
Signature	Date				

TABLE DES MATIÈRES

PARTII	E 1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX	4
1.1 1.2 1.3 1.4	INTRODUCTION SOMMAIRE EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ COMPTE RENDU	4 6
PARTII	E 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	7
2.1 2.2 2.3 2.4 2.5	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES PRÉSENTATION DES OFFRES. ANCIEN FONCTIONNAIRE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES LOIS APPLICABLES.	7 8 10
PARTII	E 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	11
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	11
PARTII	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	13
4.1 4.2	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	17
PARTII	E 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	19
5.2	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	20
	E 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET URANCES	22
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	22
PARTII	E 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	23
A. OF	FRE À COMMANDES	23
7.1	Offre	23
7.2 7.3	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	
7.4	Durée de l'Offre à commandes	
7.5	RESPONSABLES	
7.6 7.7	DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	
7.8	PROCÉDURES POUR LES COMMANDES ET INSTRUMENT DE COMMANDE	
7.9	LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	
7.10	LIMITATION FINANCIÈRE	
7.11 7.12	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	
7.12		
B. CL	AUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	29
7.1	ÉNONCÉ DES TRAVAUX	29

7.0		20
	S ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
7.3 Durée	DU CONTRAT	29
7.4 DIVULG	ATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	29
	NT	
7.6 INSTRUC	CTIONS POUR LA FACTURATION	31
7.7 ASSURA	NCES	31
ANNEXE « A »	ÉNONCÉ DES TRAVAUX	32
ANNEXE « B » .		37
ANNEXE « C » .		40



PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1	Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;
Partie 2	Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
Partie 3	Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
Partie 4	Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
Partie 5	Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;
Partie 6	Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
Partie 7	7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :
	7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux et la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité.

1.2 Sommaire

1.2.1 RNCan a besoin de services de traduction et de révision comparative, dans le cadre desquels les documents sont souvent requis d'urgence. À l'aide de divers moyens de communication, RNCan communique régulièrement en français et en anglais avec la haute direction du Ministère, les conseillers en ressources humaines, les représentants syndicaux et les employés du Ministère aux niveaux ministériel, national, régional et local, ainsi qu'avec le personnel d'autres ministères et organismes du gouvernement, avec le secteur privé et avec le grand public.

La capacité de RNCan de respecter les fréquents délais serrés est directement liée à sa capacité de produire rapidement tout le matériel en format bilingue; en conséquence, il est primordial qu'il puisse avoir accès à des services de traduction opportuns et de qualité.

RNCan cherche à établir jusqu'à douze (12) offres à commandes (OC) pour des services de traduction dans divers volets, comme suit :

RNCan cherche à établir jusqu'à douze (12) offres à commandes (OC) pour des services de traduction dans divers volets, comme suit :

- Jusqu'à trois (3) OC pour le volet Général;
- Jusqu'à trois (3) OC pour le volet Technique;
- Jusqu'à trois (3) OC pour le volet Spécialisé;
- Jusqu'à trois (3) OC pour le volet Traductions autochtones.

Tableau 1: Volets

Volet	Description/Exemples
Nº 1-Général	
Administration et gestion Y compris l'économie et les finances	 Documents de gestion générale Documents de politiques Textes administratifs (lettres, notes de services, etc.) États financiers et chartes
Gestion des ressources humaines	Descriptions de travailÉnoncés de qualifications
Communications	 Communiqués de presse Discours Publications Sites Web
N° 2-Technique	
Environnement et écologie	Manuels techniques
Biologie animale et végétale Y compris l'entomologie Foresterie et services forestiers	Présentations PowerPointRapportsSites Web
	PublicationsDocuments de politiques
Énergie Y compris l'énergie des combustibles fossiles et l'énergie renouvelable	
Géologie, Géodésie, télédétection, cartographie et géomatique	
Industrie des mines et des minéraux/des métaux	
Explosifs	
Dangers naturels	
Science et technologie	

Nº 3- Spécialisé

Autres langues

 Besoins requérant des services de traduction dans une autre langue, comme l'espagnol, le mandarin ou autre. Veuillez indiquer quelles autres langues l'entreprise est en mesure de fournir.



Il est à noter que ce volet n'inclut pas les langues autochtones parlées au Canada.

Nº 4 Traductions autochtones

 Besoins pour des langues autochtones parlées au Canada. La liste des langues peut comprendre, sans s'y limiter, les langues indiquées sur le site suivant : https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/ressources-resources/autochtones-aboriginals/ressources-resources-fra

Par le biais de la présente DOC, Ressources naturelles Canada (RNCan) cherche à recevoir des propositions de la part d'offrants pour la prestation de services de traduction et de révision comparative. La valeur cumulative totale des offres à commande (OC) est estimée à 750 000 \$ par an (soit 3 750 000,00 \$ sur cinq (5) ans). La période initiale s'étend de la date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'au 31 janvier 2023.

Les offres à commande seront attribuées pour une période initiale de deux (2) ans. RNCan se réserve le droit d'exercer l'option de prolonger toute offre à commandes de trois (3) périodes additionnelles de un (1) an chacune.

- 1.2.2 La présente demande d'offre à commandes (DOC) vise à établir des offres à commandes principales et nationales (OCPN) pour la livraison du besoin décrit dans les présentes aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et au Labrador. Les produits à livrer dans les zones visées par des ERTG au sein du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec, ou du Labrador devront faire l'objet de marchés distincts, attribués en dehors des offres à commandes subséquentes.
- 1.2.3 Pour le volet 4 uniquement, ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour en savoir plus sur les exigences requises des entreprises autochtones du Programme des marchés réservés aux entreprises autochtones, se reporter à l'<u>Annexe 9.4</u> du Guide des approvisionnements.

Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux mesures portant sur les Peuples autochtones ou relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires.

1.3 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances; et la Partie 7 – Offre à commandes et clauses du contrat subséquent. Pour de plus amples renseignements sur les enquêtes de sécurité sur le personnel et les organismes, les offrants devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html.)

1.4 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu se fera par écrit ou par email.



PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditionsuniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséguents.

Le document 2006 (2020-05-28) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

- Dans tout le texte (sauf article 3.0): Supprimer "Travaux publics et Services gouvernementaux Canada " et insérer " Ressources Naturelles Canada ". Supprimer "TPSGC" et insérer "RNCan".
- À l'article 2 : Supprimer " Les fournisseurs doivent détenir " et insérer « Il est suggéré aux fournisseurs de détenir ».
- Au paragraphe 1 de l'article 8 : Supprimer: Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions peuvent être transmises par télécopieur. Le seul numéro de télécopieur valide pour la réception des réponses aux demandes de soumissions émises par l'administration centrale de TPSGC est le 819-997-9776 ou, si applicable, le numéro de télécopieur indiqué dans la demande de soumissions. Le numéro de télécopieur pour répondre aux demandes de soumissions émises par les bureaux régionaux de TPSGC est indiqué dans la demande de soumissions.
- Paragraphe 2 de l'article 20 : Sans objet.

Le paragraphe 5.4 du document 2006. Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: 60 jours Insérer: 120 jours

2.2 Présentation des offres

Les soumissionnaires doivent soumettre toute proposition par courrier électronique. Compte tenu des contraintes actuelles sur les réseaux de RNCan. le système de courrier électronique a une limite de 1 Go par message reçu et une limite de 20 Go par conversation. Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'Autorité contractante pour confirmer la réception de leur proposition. RNCan encourage les soumissionnaires à soumettre toute soumission avant l'heure de clôture afin de garantir un délai suffisant pour être reçu par RNCan.

C'est au soumissionnaire qu'il revient de s'assurer que la proposition est livrée à l'adresse courriel suivante, au plus tard à l'heure et à la date indiquée à la page 1 de la présente DDP :

Faite parvenir votre propositions à l'adresse suivante : nrcan.ontariobidsoumissionontario.rncan@canada.ca



Communiquez avec l'Autorité contractante, Len Pizzi, au (905) 645-0676 soit par téléphone ou par courriel au len.pizzi@canada.ca pour confirmer la réception de votre soumission.

L'adresse ci-dessus est réservée pour la présentation des soumissions. Aucune autre communication ne doit y être envoyée.

IMPORTANT

Inscrire l'information suivante en objet:

Demandes d'offres à commandes (DOC) pour des Services de traduction et de révision comparative pour RNCan - NRCan-5000056254

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par courrier ou par télécopieur à l'intention de RNCan ne seront pas acceptées.

RNCan n'assume aucune responsabilité pour des propositions envoyées à toute autre adresse.

C'est au soumissionnaire qu'il incombe de s'assurer que la proposition est livrée à l'endroit indiqué cidessus. Le défaut de se conformer aux instructions qui précèdent peut faire en sorte que RNCan soit incapable de confirmer la date de réception ou d'examiner la soumission avant l'attribution du contrat. RNCan se réserve donc le droit de rejeter toute proposition non conforme aux présentes instructions.

2.3 **Ancien fonctionnaire**

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra la soumission non recevable.

Définition

Aux fins de cette clause.

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires: ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par



suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la <u>Loi sur la pension de la fonction publique</u> (LPFP),L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la <u>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</u>, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la <u>Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes</u>, L.R., 1985, ch. C-17, à la <u>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</u>, 1970, ch. D-3, à la <u>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</u>, 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la <u>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</u>,L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la <u>Loi sur le Régime de pensions du Canada</u>, L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension?

Oui () Non ()

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

a.	le nom de l'ancien fonctionnaire;	
b.	la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.	

En fournissant cette information, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2012-2 et les Lignes directrices sur la divulgation des marchés.

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs?

Oui () Non ()

0:						.1 . 24	£	III:	4!		
SI	oui.	ıe	soumis	sion	ınaıre	aoit	tournir	Tintorn	nation	suivante	:

oui, le soumissionnaire doit fournir l'information sulvante :	
a. le nom de l'ancien fonctionnaire;	
b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;	
c. la date de la cessation d'emploi;	
d. le montant du paiement forfaitaire;	
e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;	

f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant :

	 la date du début La date d'achèvement le nombre de semaines 	
g.	nombre et montant (honoraires profession programme de réaménagement des effec	nnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un ctifs.
	Honoraires Professionnels	Montant

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

2.4 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.5 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.



PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

En raison du caractère de la DOC, les offres transmises par le service Connexion postel ou par télécopieur ne seront pas acceptées.

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : Offre technique (1 copie électronique)

Section II: Offre financière (1 copie électronique) dans un fichier séparé

Section III : Attestations (1 copie électronique)

Section IV : Renseignements supplémentaires (1 copie électronique)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B. Base de paiement.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: **Attestations**

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

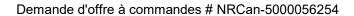
Section IV: Renseignements supplémentaires

3.1.2 Installations ou locaux proposés par l'offrant nécessitant des mesures de sauvegarde

Tel qu'indiqué à la Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, l'offrant doit fournir l'adresse 3.1.2.1 complète de ses installations ou de ses locaux et celles des individus proposés pour lesquelles des mesures de sauvegarde sont nécessaires à la réalisation des travaux :

N° civique / nom de la rue, unité / N° de bureau / d'appartement Ville, province, territoire / État Code postal / code zip Pays

3.1.2.2 L'agent de sécurité d'entreprise doit s'assurer, par l'entremise du Programme de sécurité des contrats que l'offrant et les individus proposés sont titulaires d'une cote de sécurité en vigueur



et au niveau exigé, tel que décrit à la Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences.



PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

	Description	N° de page de la propo- sition		
01	Entreprise :			
	L'offrant doit clairement identifier ci-dessous chaque volet pour lequel il fait une demande.			
	O1.2 Volets :			
	O1.2.1 Général			
	O1.2.2 Technique			
	O.1.2.3 Spécialisé			
	O.1.2.4 Traductions autochtones			
O2	L'offrant DOIT fournir deux (2) références de client. Les références DOIVENT être actuelles, et dater des cinq (5) dernières années. Veuillez vous assurer que les coordonnées sont à jour.			
О3	Accréditation 1 :			
	L'offrant DOIT avoir l'accréditation ISO 17100 à la date de clôture de l'appel d'offres			
	Cette accréditation doit être maintenue tout au long de la période de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.			
	L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de documentation aux fins de vérification de l'accréditation ISO 17100.			
04	Capacités d'approvisionnement électronique du l'offrant :			
	3.1 L'offrant doit démontrer son niveau de capacité technique pour toutes les activités suivantes :			

	 Acceptation de commandes électroniques Envoi de confirmations électroniques Soumission de mises à jour électroniques sur l'état d'achèvement Soumission de relevés de comptes électroniques Travail dans divers formats électroniques, tels que décrits à la section ET4.7 de l'Énoncé des travaux 3.2 L'offrant doit fournir l'adresse de courriel d'un point unique pour le processus de commandes par courrier électronique. Si l'offrant a un site Web électronique décrivant son entreprise et ses services, il doit également fournir son adresse URL. 	
O5	Attestation 1 :	
	L'offrant DOIT remplir, signer et dater la page 1 de la DOC.	
	Tous les renseignements suivants doivent être fournis : le nom de l'organisation qui soumet l'offre, le nom de la personne autorisée à signer, une adresse ainsi que des numéros de téléphone et de télécopieur appropriés, et la personne-ressource de l'entreprise.	
O6	Accréditation 2 :	
	L'offrant DOIT avoir l'accréditation ISO 18587 à la date de clôture de l'appel d'offre.	
	Cette accréditation doit être maintenue tout au long de la période de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.	
	L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de documentation aux fins de vérification de l'accréditation ISO 18587	
07	Attestation 2 :	
	L'offrant DOIT avoir la qualification CGSB 131.10 https://www.scc.ca/fr/standardsdb/standards/28935) à la date de clôture de l'appel d'offre.	
	Cette qualification doit être maintenue tout au long de la période de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.	
	L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de documentation aux fins de vérification de la qualification à la norme CGSB 131.10	

4.1.1.2 Critères techniques cotés

Nº du critère	3	Points maximum possibles	N° de page de l'offre
C1	Entreprise	30 points	
	 L'offrant doit clairement identifier les processus et procédures qui seront utilisées pour garantir que le contrôle de la qualité est 		



Nº du critère	Exigences cotées	Points maximum possibles	N° de page de l'offre
	assuré pour chaque livrable.		
	Les points seront attribués comme suit :		
	La description présente dans les grandes lignes le processus de contrôle de la qualité qui fera partie du processus visant à satisfaire aux exigences ainsi que des procédures à respecter. Le processus indique que le contrôle de la qualité est réalisé par une ressource autre que celle qui a fait la traduction (30 points)		
	La description présente dans les grandes lignes le processus de contrôle de la qualité qui fera partie du processus visant à satisfaire aux exigences ainsi que des procédures à respecter. Cependant, on ne précise pas qu'une ressource différente effectue le contrôle de la qualité (15 points)		
	La description mentionne brièvement que le contrôle de la qualité fera partie du processus, mais ne décrit pas les grandes lignes des procédures ni ne précise qu'une ressource différente effectue cette tâche. (10 points)		
	Ressources:		
C2	2.1 Les ressources sont considérées être les personnes exécutant le services et le contrôle de la qualité.	30 points	
	 Les ressources proposées ont une expérience démontrée de la prestation de services de traduction, acquise au cours des quinze (15) années précédant la date de clôture de la DOC. Les ressources sont définies comme étant celles exécutant les services de traduction et celles fournissant les services de contrôle de la qualité. 		
	Expérience au cours des 8 années précédant la date de clôture de la DOC = 2 points par année à concurrence de 16 points.		
	Expérience au-delà des 8 dernières années précédant la date de clôture de la DOC = 1 point par année pour un maximum de 4 points		
	Maximum de 20 points.		
	 Les ressources proposées ont une expérience démontrée dans les volets pour lesquels l'offrant fait une demande, acquise au cours des dix (10) dernières années de la date de clôture de la DOC. 		
	= 1 point jusqu'à un maximum de 10 points.		

Nº du critère	Exigences cotées	Points maximum possibles	N° de page de l'offre
	2.2 Les deux références fournies à O2 doivent pouvoir attester de la qualité et du succès des travaux entrepris par le soumissionnaire dans leur réponse aux questions suivantes :	20 points	
	Sur une échelle de un à cinq (cinq étant la meilleure), quelle note donneriez-vous au rendement global du soumissionnaire pour les aspects suivants :		
	 Question nº 1 : la capacité du soumissionnaire à respecter les échéances. 		
	 Question nº 2 : la qualité des prestations des services requis. 		
	Évaluation sur la base d'un maximum de 5 points pour chacune des questions posées à une référence, au moyen de l'échelle de cotation ci-dessous.		
	5 points = Excellent		
	3 points = Bon		
	0-2 point = mauvais/insatisfaisant		
	Maximum de 20 points (10 points par référence vérifiée)		
C3	Capacités d'approvisionnement électronique du vendeur :	5 points	
	3.1 Le soumissionnaire doit prouver son niveau de capacité technique (1 page max.) dans les domaines suivants :		
	 Acceptation de commandes électroniques Envoi de confirmations électroniques Soumission de mises à jour électroniques sur l'état d'achèvement Soumission de relevés de comptes électroniques 		
	 Travail dans divers formats électroniques, tels que décrits à la section ET4.7 de l'Énoncé des travaux 		
C4	Maximum de un (1) point par domaine pour lequel la capacité est entièrement démontrée.		
C4	Certains documents envoyés aux offrants pour traduction et/ou révision comparative pourraient ne nécessiter de traduction ou révision que pour des passages désignés.	10 points	
	Veuillez indiquer votre capacité à accepter des textes pré-traduits et à ne facturer que pour la portion des travaux qui nécessite une traduction.	ponits	
	Le soumissionnaire acceptera du texte pré-traduit et		
	facturera seulement la portion des travaux qui doit être traduite		



Nº du critère	č	Points maximum possibles	N° de page de l'offre
	(10 points) Le soumissionnaire n'acceptera pas de texte pré-traduit (0 point)		
	Total des points possibles	95 points	
	Total des points requis pour être jugés conforme (60 %)	57 points	

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Clause du Guide des CCUA M0220T (2016-01-28), Évaluation du prix-soumission

4.2 Méthode de sélection

- (a) Les offres reçues seront évaluées en fonction de l'ensemble du besoin de la présente demande d'offres à commandes, y compris l'énoncé des travaux, les critères d'évaluation techniques et financiers précisés ci-dessous, et la méthode de sélection de l'entrepreneur.
- (b) Toutes les offres seront traitées comme étant CONFIDENTIELLES et seront mises uniquement à la disposition des personnes autorisées à participer au processus d'évaluation. Toutes les offres seront assujetties aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et à toute autre loi ou ordonnance d'un tribunal compétent qui serait applicable.
- (c) Une équipe d'évaluation évaluera les offres pour le compte de RNCan. Elle est normalement composée de représentants de RNCan, mais *pourrait* également comprendre des représentants d'autres ministères et organismes du gouvernement ou des participants de l'extérieur choisis par RNCan.

Droits de RNCan

RNCan se réserve le droit :

- de demander des éclaircissements ou de faire vérifier les déclarations contenues dans une offre;
- de rejeter l'une ou la totalité des offres reçues en réponse à la DOC;
- de négocier avec un ou plusieurs des soumissionnaires sur un ou tous les aspects de son offre;
- d'accepter toute offre, en totalité ou en partie, sans négociation préalable;
- d'annuler ou d'émettre de nouveau la présente DOC en tout temps;
- de vérifier une partie ou la totalité des renseignements fournis par le soumissionnaire en ce qui concerne la présente DOC, y compris les références;
- de conserver toutes les offres soumises en réponse à la présente DOC;
- de déclarer une offre non conforme si RNCan détermine, durant la phase d'évaluation, que le soumissionnaire n'a pas le statut légal, les installations ou

- les capacités techniques, financières et de gestion nécessaires pour satisfaire aux exigences énoncées aux présentes;
- d'arrêter l'évaluation de toute offre qui est jugée, à toute étape du processus d'évaluation, être non conforme.

Processus d'évaluation

- 1. Pour être déclarée recevable, une offre doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande d'offres à commandes;
 - b. satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires; et
 - c. obtenir au moins 53 points pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques qui sont cotés. L'échelle de cotation compte 89 points.
- 2. Les offres ne satisfaisant pas aux points (a) ou (b) ou (c) seront déclarées non recevable. Pour les volets 1, 2 et 3, l'offre recevable ayant le prix évalué le plus bas, et jusqu'à un maximum de trois (3) offres, seront recommandées pour l'attribution d'une offre à commandes. Pour le volet 4, la note technique évaluée la plus élevée, et jusqu'à un maximum de trois (3) offres, seront recommandées pour l'attribution d'une offre à commande.

Avis d'attribution/ Compte rendu d'évaluation de l'offre

Un avis sera préparé et publié sur le système achat et vente (https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres) dans les 72 heures suivant l'attribution de toute offre à commandes. Les soumissionnaires peuvent recevoir un compte rendu en faisant une demande par écrit à Len.Pizzi@canada.ca; cette demande doit être reçue dans les trente (30) jours civils suivant la publication de l'avis d'attribution.

Les soumissionnaires doivent adresser toute question supplémentaire qu'ils pourraient avoir au sujet du processus d'invitation à soumissionner concurrentiel à l'autorité contractante indiquée aux présentes.



PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité - Formulaire de déclaration (http://www.tpsqc-pwqsc.qc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1.2 Marchés réservés aux entreprises autochtones (Pour Volet 4)

1. Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements.

2. L'offrant:

- i. atteste qu'il respecte et continuera de respecter durant toute la durée de l'offre, les exigences décrites à l'annexe mentionnée ci-haut.
- ii. convient que tout sous-traitant engagé par lui aux fins de la présente offre doit respecter les exigences décrites à l'annexe mentionnée ci-haut.
- iii. convient de fournir immédiatement au Canada, sur demande, toute preuve attestant de la conformité de quelque sous-traitant que ce soit avec les exigences décrites à l'annexe mentionnée ci-haut.
- 3. L'offrant doit cocher la case applicable suivante :
 - () L'offrant est une entreprise autochtone à propriétaire unique, une bande, une société à responsabilité limitée, une coopérative, une société de personnes ou un organisme sans but lucratif.

OU

- ii. () L'offrant est une coentreprise comprenant deux ou plus de deux entreprises autochtones ou une coentreprise entre une entreprise autochtone et une entreprise non autochtone.
- 4. L'offrant doit cocher la case applicable suivante:
 - i. () L'entreprise autochtone compte moins de six employés à temps plein.

 OU
 - ii. () L'entreprise autochtone compte six employés ou plus à temps plein.
- 5. À la demande du Canada, l'offrant doit présenter tout renseignement et toute preuve justifiant la présente attestation. L'offrant doit s'assurer que cette preuve soit disponible pour examen par un représentant du Canada durant les heures normales de travail, lequel représentant du Canada pourra tirer des copies ou des extraits de cette preuve. L'offrant fournira toutes les installations nécessaires à ces vérifications.
- 6. En déposant une offre, l'offrant atteste que l'information fournie par l'offre pour répondre aux exigences plus haut est exacte et complète.

Marchés réservés aux entreprises autochtones

À la demande du responsable de l'offre à commandes, l'offrant doit fournir l'attestation suivante pour chaque propriétaire et employé(e) autochtone:

1.	Je suis (insére	r « propriétaire » et(ou « employé(e) à temps plein ») de
	(insérer le non	n de l'entreprise) et autochtone, au sens de la définition de
		visionnements intitulée « Exigences relatives au
	Programme de marchés réservés	
	r regramme de maremes reserve.	s dan chargeness dates menses ".
2.	Je certifie que l'énoncé précité es Canada.	st vrai et je consens à sa vérification sur demande du
		_
Nom	n du propriétaire ou de l'employé(e)	
Signa	nature du propriétaire ou de l'emplo	yé(e)
Date	2	

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée



Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes

5.2.3.1 Statut et disponibilité du personnel

L'offrant atteste que, s'il obtient une offre à commandes découlant de la demande d'offres à commandes, chaque individu proposé dans son offre sera disponible pour exécuter les travaux dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes, tel qu'exigé par le représentant du Canada, au moment indiqué dans la commande ou convenue avec ce dernier. Si pour des raisons hors de son contrôle, l'offrant est incapable de fournir les services d'un individu identifié dans son offre, l'offrant peut proposer un remplaçant avec des qualités et une expérience similaire. L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes de la raison pour le remplacement et fournir le nom, les qualités et l'expérience du remplaçant proposé. Pour les fins de cette clause, seule les raisons suivantes seront considérées comme étant hors du contrôle de l'offrant : la mort, la maladie, le congé de maternité et parental, la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement d'une entente.

Si l'offrant a proposé un individu qui n'est pas un employé de l'offrant, l'offrant atteste qu'il a la permission de l'individu d'offrir ses services pour l'exécution des travaux et de soumettre son curriculum vitae au Canada. L'offrant doit, sur demande du responsable de l'offre à commandes, fournir une confirmation écrite, signée par l'individu, de la permission donnée à l'offrant ainsi que de sa disponibilité. Le défaut de répondre à la demande pourrait avoir pour conséquence que l'offre soit déclarée non recevable.

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

6.1 Exigences relatives à la sécurité

- 1. Les conditions suivantes doivent être respectées avant l'émission de l'offre à commandes :
 - a) l'offrant doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7A Offre à commandes;
 - les individus proposés par l'offrant et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 7A – Offre à commandes:
 - l'offrant doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
 - d) le lieu proposé par l'offrant pour la réalisation des travaux et la sauvegarde des documents doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité précisée à la Partie 7A -Offre à commandes;
 - e) l'offrant doit fournir l'adresse des lieux proposés pour la réalisation des travaux et la sauvegarde des documents, tel qu'indiqué à la Partie 3 section IV Renseignements supplémentaires.
- 2. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les offrants devraient consulter le site Web du <u>Programme de sécurité des contrats</u> de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html). le site Web Documents uniformisés d'approvisionnement ministériels.



PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

7.1 Offre

7.1.1 L'offrant offre d'exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe « A ».

7.2 Exigences relatives à la sécurité

Il existe différentes exigences de sécurité qui peuvent résulter de commandes subséquentes associés à cette offre à commandes. (Voir Clauses du contrat)

7.2.1 Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats) s'appliquent et font partie intégrante de l'offre à commandes.

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN : DOSSIER TPSGC N°158347A

- L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
- 3. L'entrepreneur ou l'offrant NE DOIT PAS emporter de renseignements ou de biens PROTÉGÉS hors des établissements visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
- 4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
- 5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C ;
 - b) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

Ou

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN: DOSSIER TPSGC N° 158347B

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, ainsi qu'une cote de protection des documents approuvée au niveau PROTÉGÉ B,

- délivrées par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
- 3. L'entrepreneur NE DOIT PAS utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données au niveau PROTÉGÉ tant que le PSC, TPSGC ne lui en aura pas donné l'autorisation par écrit. Lorsque cette autorisation aura été délivrée, ces tâches pourront être exécutées au niveau PROTÉGÉ B.
- 4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
- 5. L'entrepreneur ou l'offrant doit se conformer aux dispositions des documents suivants :
 - de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe « C »;
 - b) le *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

Ou

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN: DOSSIER TPSGC No 158347C

- 1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une cote de sécurité d'installation valable au niveau SECRET, ainsi qu'une: cote de protection des documents approuvée au niveau SECRET, délivrées par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens CLASSIFIÉS/PROTÉGÉS, ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de sécurité du personnel valable au niveau SECRET, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
- 3. L'entrepreneur NE DOIT PAS utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données au niveau CLASSIFIÉS/PROTÉGÉS tant que le PSC, TPSGC ne lui en aura pas donné l'autorisation par écrit. Lorsque cette autorisation aura été délivrée, ces tâches pourront être exécutées au niveau SECRET.
- 4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent pas être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
- 5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe « C »;
 - b) du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

Ou

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN: DOSSIER TPSGC No 158347D



- L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, ainsi qu'une cote de protection des documents approuvée au niveau PROTÉGÉ B, délivrées par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
- 3. L'entrepreneur NE DOIT PAS utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données au niveau PROTÉGÉ tant que le PSC, TPSGC ne lui en aura pas donné l'autorisation par écrit. Lorsque cette autorisation aura été délivrée, ces tâches pourront être exécutées au niveau PROTÉGÉ B.
- 4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
- 5. L'entrepreneur ou l'offrant doit se conformer aux dispositions des documents suivants :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe « C »;
 - b) le Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

7.2.2 Installations ou locaux de l'offrant nécessitant des mesures de sauvegarde

7.2.2.1 Lorsque des mesures de sauvegarde sont nécessaires pour réaliser les travaux, l'offrant doit diligemment tenir à jour les renseignements relatifs à ses installations ou à ses locaux, et ceux des individus proposés, pour les adresses suivantes :

Numéro civique / nom de la rue, unité / N° de bureau / no. d'appartement Ville, province, territoire / État Code postal / code zip Pays

7.2.2.2 L'agent de sécurité d'entreprise doit s'assurer, par l'entremise du <u>Programme de sécurité des contrats</u> que l'offrant et les individus proposés sont titulaires d'une cote de sécurité en vigueur et au niveau exigé.

7.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

7.3.1 Conditions générales

<u>2005 (</u>2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

7.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports



Tous les trimestres, dans les dix (10) jours suivant la fin des mois de juin, septembre, décembre et mars, le titulaire d'une offre à commandes DOIT fournir des détails sur l'usage en vertu de la Convention d'offre à commande (COC). Les détails suivants doivent être inclus dans un rapport qui sera soumis à l'autorité contractante : Len.Pizzi@canada.ca

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Ra	pport trimestriel d'	utilisation selon la	COC pour le	mois de :		
	Nº de la commande subséquente	Montant de la commande subséquente(\$)	Nom de la personne- ressource de NRCan	Méthode de paiement (bon de commande ou carte de crédit)	Commentaires	Volet pour lequel le service a été fourni
1						
2						
3						
Dépenses totales déclarées dans le rapport précédent en vertu de la COC (\$)		\$				
Dépenses totales à ce jour		\$				

7.4 Durée de l'offre à commandes

7.4.1 Période de l'offre à commandes

La période pendant laquelle des commandes subséquentes à l'offre à commandes peuvent être attribuées s'étend de la date de l'attribution de l'offre à commande au 31 janvier 2023.

7.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour trois (3) périodes supplémentaires d'un an chaque, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes trente (30) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

7.5 Responsables

7.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Len Pizzi

Titre: Agent d'Approvisionnement



Adresse: 183, chemin Longwood Sud, Hamilton, ON, L8P 0A5

Téléphone: (905) 645-0676 Télécopieur: (905) 645-0831 Courriel: Len.Pizzi@canada.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son

administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.
7.5.2 Chargé de projet
Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :
Nom :
Téléphone :
Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.
7.5.3 Représentant de l'offrant
Nom : Titre : Organisation : Adresse :
Téléphone : Télécopieur : Courriel :
7.6 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires
En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en

vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2019-01 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

7.7 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Ressources naturelles Canada.

7.8 Procédures pour les commandes et Instrument de commande

Remarque : RNCan pourrait commander des services de traduction et de révision comparative auprès de l'un ou l'autre des titulaires définitifs s'étant vu attribuer une offre à commandes, à sa seule discrétion.

1. Travaux ne dépassant pas 5 000,00 \$, toutes taxes applicables incluses

Les travaux ne dépassant pas 5 000,00 \$ peuvent être acquis au moyen d'une carte de crédit si ce moyen est accepté par le vendeur, ou sinon par une offre. L'offrant comprend qu'en utilisant une carte d'achat l'entrepreneur continue d'adhérer aux modalités de l'offre à commandes.

2. <u>Travaux dépassant 5 000,00 \$, toutes taxes applicables incluses</u>

Les travaux seront autorisés ou confirmés par les utilisateurs désignés au moyen du formulaire 942 « Commande subséquente à une offre à commandes ».

7.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40,000.00 \$ (taxes applicables incluses).

7.10 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de (le montant sera déterminé et inséré à l'attribution de l'OC) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 3 (trois) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

7.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales <u>2005</u> (2017-06-21), Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) les conditions générales 2010B (2020-05-28);
- e) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- f) I'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- h) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre), (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le ____ » ou « telle que modifiée le ____ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)).

7.12 Attestations et renseignements supplémentaires

7.12.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

7.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

<u>2010B</u> (2020-05-28), Conditions générales - services professionnels (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 15, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010B (2020-05-28) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

7.2.2 Conditions générale supplémentaires

<u>4007</u> (2010-08-16) Le Canada détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Période du contrat

La période durant laquelle des commandes subséquentes pourront être reçues s'étend de la date d'attribution de l'offre à commandes au 31 janvier 2023.

7.3.2 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires



En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la <u>Loi sur la pension de la fonction publique</u> (LPFP), l' entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'<u>Avis sur la Politique des marchés : 2019-01</u> du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

7.5 Paiement

7.5.1 Base de paiement

7.5.2 Offre à prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'offre à commandes. La taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est incluses, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

OU

7.5.2 Commande subséquente à prix plafonné

L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts raisonnablement et proprement engagés pour la réalisation des travaux, jusqu'à un plafond de ______\$ (sera rempli au moment de la commande subséquente, ne doit pas excéder 40 000,00 \$ par commande), la taxe sur les biens et services ou la taxe de vente harmonisée est <u>incluse</u>, s'il y a lieu.

Le prix plafond pourrait faire l'objet d'un ajustement à la baisse dans le but de ne pas excéder les coûts réels raisonnablement engagés pour la réalisation des travaux et calculés conformément à la base de paiement.

7.5.3 Méthode de paiement

7.5.3.1 Paiement par carte de crédit (ne dépassant pas 5 000 \$, y compris les taxes applicables)

Les demandes présentées dans le cadre d'une offre à commandes payée à l'aide d'une carte de crédit doivent respecter les prix et les conditions énoncés dans l'offre.

Les paiements au point de vente des commandes subséquentes à une offre à commandes faits par carte de crédit ne sont pas assujettis aux dispositions relatives au paiement et aux intérêts sur les comptes en souffrance.

OU

7.5.3.1 (Facturation (commande subséquente à une offre à commandes à l'aide du formulaire ministériel 942)



Les paiements se feront conformément aux modalités de paiement, en fonction des factures présentées à la fin des travaux et une fois que le chargé de projet aura certifié que les travaux ont été exécutés de façon satisfaisante et acceptable.

Sa Majesté paiera le fournisseur pour les travaux accomplis, et ce, dans les trente (30) jours de la prestation et de l'acceptation de tous les produits livrables indiqués dans le contrat ou de la date de réception d'une facture dûment remplie, selon la dernière de ces dates.

Le paiement sera effectué par le Canada à la suite de la prestation, de l'inspection et de l'acceptation des travaux demandés, et sur présentation de factures et de tout autre document exigé par le Canada.

7.6 Instructions pour la facturation

Une facture doit être présentée en utilisant seulement le méthode de facturation suivante:

Courriel:	
nrcan.invoiceimaging-servicedimageriedesfactures.rncan@canada.ca	
Note: Veuillez joindre un fichier .pdf. Aucun autre format ne sera accepté.	
OU	
Les factures et tous les documents relatifs à ce contrat doivent être présentés sur le modèle de facture d l'entrepreneur et porter les numéros de référence suivants :	de
Numéro de contrat :	
Instructions de facturation pour les fournisseurs : http://www.rncan.gc.ca/approvisionnement/3486	

7.7 Assurances

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

ANNEXE « A » - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

ET1 Contexte

Ressources naturelles Canada (RNCan) est un ministère fédéral spécialisé dans le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles, de l'énergie, des minéraux et des métaux, des forêts et des sciences de la terre. À RNCan, nous traitons de ressources naturelles qui sont importantes pour les Canadiens. Nous examinons ces questions dans une perspective nationale et internationale en appliquant notre expertise en sciences et en technologies, en politiques et en programmes. La façon dont nous gérons actuellement la terre et les ressources déterminera la qualité de vie des Canadiens aujourd'hui et à l'avenir. Visitez RNCan sur le Web à : http://www.nrcan.gc.ca/home.

RNCan a beaucoup changé au fil des années. Aujourd'hui, nous nous concentrons sur les responsabilités fédérales fondamentales et jouons un rôle de plus en plus actif sur le plan international. Nous avons surtout réorienté nos politiques ainsi que nos programmes en matière de sciences et de technologies pour encourager le développement durable, c'est-à-dire l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans les décisions visant à développer l'énergie, les forêts et les ressources minières.

- Le **Secteur des sciences de la terre** de RNCan fournit de l'information en géoscience et en géomatique pour soutenir les décisions stratégiques publiques. Ce secteur appuie également les sciences polaires, en plus de fournir son expertise et des technologies pour aider les clients à exploiter les marchés intérieurs et étrangers.
- Le Service canadien des forêts a deux objectifs principaux : promouvoir le développement durable des forêts canadiennes et la compétitivité du secteur forestier du Canada. Il exécute son programme de science et de technologie à partir de cinq laboratoires régionaux.
- Le Secteur des minéraux et des métaux encourage le développement durable de l'industrie minière du Canada, y compris les minéraux et les métaux. Ce secteur offre des conseils et des produits stratégiques ainsi que des renseignements statistiques II est aussi la première source d'expertise du gouvernement fédéral dans les domaines des règlements en matière d'explosifs ainsi que de la technologie de l'exploitation minière, des minéraux et des métaux.
- Le Secteur de la politique énergétique et le Secteur de la technologie et des programmes énergétiques encouragent le développement durable ainsi que l'utilisation efficace des ressources énergétiques du Canada. Ils fournissent des connaissances et des conseils techniques à l'industrie de l'énergie et au gouvernement. Leur base de connaissances aide le gouvernement canadien à concevoir des politiques, à appliquer des règlements, à remplir ses engagements internationaux ainsi qu'à favoriser la création d'emplois et la croissance économique.
- Le Secteur des services intégrés et le Bureau des services partagés offrent des services financiers, immobiliers, environnementaux et de sécurité, de gestion de l'information ainsi que de ressources humaines.
- Pour la direction et la coordination, il existe une Direction de la coordination des politiques ministérielles et du portefeuille, une Direction des communications, une Direction de la vérification et de l'évaluation ainsi que les Bureaux exécutifs du Ministère. Les services qu'ils fournissent améliorent la mesure du rendement et la reddition de comptes, garantissent une approche intégrée aux politiques et à la planification ministérielles et aident les Canadiens, les clients et les employés à comprendre le mandat et les programmes de RNCan.

RNCan se consacre à améliorer la qualité de vie de tous les Canadien par le développement durable de nos ressources naturelles en contribuant à l'importance économique de ces ressources et à l'édification d'une société et de collectivités fortes par du savoir, de l'innovation, de la technologie et un leadership international. Pour atteindre cet objectif, nous devons collaborer directement avec les Canadiens d'un océan à l'autre, dans toutes les régions. RNCan a des installations partout au pays : région de l'Atlantique, Québec, Ontario, région des Prairies, et région du Pacifique et du Nord.

La demande de services de traduction et de révision comparative a augmenté à RNCan, et le travail est souvent urgent. À l'aide de divers moyens de communication, RNCan communique régulièrement en français et en anglais avec la haute direction du Ministère, les conseillers en ressources humaines, les représentants syndicaux et les employés du Ministère aux niveaux ministériel, national, régional et local, ainsi qu'avec le personnel d'autres ministères et organismes du gouvernement, avec le secteur privé et avec le grand public.

La capacité de RNCan à respecter régulièrement des échéances serrées est directement liée à sa capacité de produire rapidement tous les documents dans les deux langues officielles; c'est pourquoi il est essentiel qu'il ait accès à des services de traduction et de révision comparative de qualité qui peuvent être fournis rapidement.

ET2 Objectif

RNCan a besoin de services de traduction et de révision comparative pour compléter sa capacité actuelle. L'objectif est de réduire les coûts, d'offrir un guichet unique d'accès à des services de traduction ou de révision comparative de qualité qui sont normalisés et livrés en temps opportun, de simplifier les processus opérationnels internes et d'améliorer l'efficacité globale du processus à RNCan.

NRCan cherche à établir jusqu'à douze (12) offres à commandes (OC) pour des services de traduction et de révision comparative de l'anglais au français et du français à l'anglais parmi quatre (4) volets. Les travaux peuvent être effectués en vertu d'un volet Général, Technique, Spécialisé ou de Traductions autochtones.

ET 3 Portée de travaux

Les titulaires retenus doivent fournir les services de traduction conformément à l'horaire présenté dans le tableau 2 ci-dessous. Le délai de livraison prévu dépend du type de services, qui peuvent être réguliers ou urgents. Le délai de livraison prévu dans le tableau 2 peut être prolongé par le responsable autorisé à la suite de l'examen de la complexité graphique ou du format du document original.

Tableau 2 : Délais de livraison

Remarques: 1. Les heures et les jours sont des heures et des jours de bureau, tel qu'ils sont définis à la section 4.2.

- 2. Les délais de livraison pour les documents dont le format n'est pas celui d'un traitement de texte ou d'un tableur normal seront négociés au cas par cas.
 - 3. D'autres délais de livraison peuvent être négociés avec le responsable autorisé.

Type de service	Moins de 1 000 mots	1 001 – 2 500 mots	2 501 – 5 000 mots	5 001 – 10 000 mots	Plus de 10 000 mots
REGULAR	Jusqu'à 1 jours	Jusqu'à 2 jours	Jusqu'à 4 jours	Jusqu'à 6 jours	Négociable
Urgent	Jusqu'à 3	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	Jusqu'à 4 jours	Négociable

1		
i neures		

Certains services de traduction pourraient nécessiter qu'une équipe de ressources travaillent en soirée ou la fin de semaine. Parmi les traductions ou les révisions urgentes, on peut mentionner les produits de communication externes liés aux ressources naturelles (communiqués de presse, discours, brochures, manuels, formulaires, matériel publicitaire, etc.).

ET 4 Tâches et livrables

4.1 Services:

- <u>Traduction</u>: Transposer un texte (ou une présentation, un tableur, etc.) du français vers l'anglais ou de l'anglais vers le français en tenant compte du ton, du style et de la terminologie utilisés par l'auteur.
- Révision comparative: Comparer le texte de départ et le texte d'arrivée et suggérer des changements à apporter au texte d'arrivée afin qu'il soit plus idiomatique. Ainsi, le texte traduit semblera plus « naturel » au lecteur, comme s'il avait été rédigé à l'origine dans la langue d'arrivée

Habituellement, les clients de RNCan qui ont des besoins importants, par exemple traduire une nouvelle publication, avisent le responsable de l'équipe du titulaire de l'OC plusieurs mois ou semaines à l'avance. Cependant, il arrive parfois qu'en raison par exemple de la modification d'une loi, des rapports ou des parties de rapports soient retardés et que le délai de traduction soit très serré. Dans ces circonstances, le titulaire de l'OC doit retourner les parties traduites au fur et à mesure et fournir en parallèle les services de traduction et de révision comparative. Il pourrait avoir à travailler le soir ou la fin de semaine.

4.2 Régions desservies

La plus grande partie du travail devrait provenir de la région de la capitale nationale. Toutefois, certaines demandes peuvent provenir d'autres régions du Canada où se trouvent des bureaux de RNCan :

- Région de l'Atlantique (Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard)
- Québec
- Ontario
- Région des Prairie (Manitoba, Saskatchewan et Alberta)
- Région du Pacifique (Colombie-Britannique)
- Nord (Nunavut, Territoires-du-Nord-Ouest et Yukon)

Les titulaires d'une offre à commandes assurant les services aux bureaux de RNCan situés dans l'Est (régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario) seront disponibles de 8 h à 18 h HNE (ou HAE) pendant les jours ouvrables normaux. Les titulaires d'une offre à commandes assurant les services aux bureaux de RNCan situés dans l'Ouest (régions des Prairies, du Pacifique et du Nord) seront disponibles de 8 h à 18 h HNR (ou HAR) pendant les jours ouvrables normaux.

4.3 Contrôle de la qualité

- Traiter tous les documents envoyés pour traduction et/ou contrôle de qualité en respectant les délais mentionnés ci-dessus au tableau 2, le tarif au mot étant lié au nombre de mots à traduire dans le texte de départ. Les services incluent la recherche terminologique.
- Tel que demandé, garantir que toutes les traductions sont révisées à des fins de qualité, tel que l'exige la section 5, avant d'être envoyées à RNCan;
- Vérifier l'uniformité des gros documents en limitant, dans la mesure du possible, le nombre de ressources différentes pour la même demande et en effectuant une révision globale du document entier afin d'assurer une qualité constante;

 Vérifier que la signification de la version traduite correspond à celle de l'original sur tous les plans, y compris pour la terminologie.

4.4 Receiving and Transmitting Requirements

Les textes à traduire seront envoyés aux titulaires d'une offre à commandes et les travaux terminés seront renvoyés au responsable de la commande subséquente, soit électroniquement, soit en personne ou par messagerie, selon le niveau de sécurité du document, <u>aux frais de l'expéditeur</u> (dans les délais convenus de la demande). En cas de longs textes ou de tâches nécessitant de la documentation particulière, indépendamment du niveau de sécurité, le responsable autorisé peut remettre le texte aux titulaires d'une offre à commandes. Le texte terminé doit être livré par courriel, sur papier ou sur disquette ou CD-ROM à une adresse de RNCan, aux frais de l'expéditeur, tel que mentionné dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

4.5 Demande de travail

Toutes les demandes de travail doivent contenir les renseignements pertinents pour offrir le service (c.-à-d. le nom du responsable de l'OC ou du responsable technique, la date d'achèvement des travaux, le nombre de mots à traduire, la nature du texte, etc.). Elles mentionnent également l'adresse à laquelle le texte doit être livré.

Le prix convenu à l'origine pour la traduction de documents qui sont remis par le titulaire de l'offre à commandes après l'échéance établie avec le client peut être réduit, par exemple lorsque le tarif urgent est facturé, mais que la livraison du travail est faite après l'échéance convenue.

4.6 Confirmation des commandes subséquentes

Les titulaires d'une offre à commandes doivent, pour chaque commande subséquente, envoyer une confirmation électronique le plus rapidement possible, dans les deux heures de bureau suivant la réception de demandes régulières et dans la demi-heure de bureau suivant la réception de demandes urgentes.

Après avoir reçu une demande du responsable de la demande subséquente, le titulaire de l'OC doit faire le point, par voie électronique, sur la situation des travaux liés à chaque demande subséquente dans les deux (2) heures d'affaires qui suivent la réception de la demande. Les titulaires d'une OC DOIVENT faire ces mises à jour lorsque la situation de la commande change.

4.7 Logiciels requis et présentation

Les titulaires d'une OC doivent livrer les documents en respectant le format, le style et la mise en page du document original Habituellement, les textes sont présentés à l'aide des logiciels classiques de traitement de texte et de tableur. Les programmes et les formats normaux incluent, par exemple, Microsoft® (MS) Word, PowerPoint, Excel, Project and Access, Corel®, WordPerfect, HTML, etc.

Les titulaires d'une offre à commandes doivent se servir de systèmes de détection et d'élimination des virus et ne doivent pas utiliser de codes non autorisés pour le traitement de texte ou la création de tableaux, etc. Ils conviennent de prendre les mesures nécessaires pour garantir la livraison sur support ou système électronique de ses traductions, exemptes de virus (le logiciel de détection et d'élimination des virus actuellement certifié par la Direction générale de l'informatique de l'Agence Parcs Canada est McAfee Virus Scan).

4.8 Fournitures et équipement

Les titulaires d'une offre à commandes doivent fournir l'équipement, les fournitures, les services, les logiciels et les instruments nécessaires pour réaliser le travail.



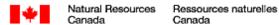
Ils doivent avoir accès à un télécopieur et à Internet pour recevoir et transmettre les textes et les outils de référence de base suivants.

4.9 Renseignements fournis par le gouvernement

Dans leurs textes, les titulaires d'une offre à commandes doivent utiliser le style, les expressions culturelles et le niveau de langue appropriés au lecteur cible indiqué par le responsable de la commande subséquente et transmettre exactement le message du texte de départ. Quand c'est possible, RNCan fournit des textes déjà traduits ou d'autres documents de référence liés au document à traduire.

ET 5 Évaluation de la qualité du rendement des titulaires d'une offre à commandes par RNCan

Lorsque le responsable de l'OC reçoit à maintes reprises des travaux insatisfaisants qui ne satisfont pas aux critères de qualités susmentionnés, il peut, à sa discrétion, demander à RNCan d'exercer ses droits, notamment retourner le travail au titulaire de l'OC à des fins de révision sans coût supplémentaire pour RNCan ou mettre fin à l'offre à commandes.



ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Prix financier - Partie 1

Pour les services de traduction (coût par mot) : Anglais-français/français-anglais

			A. De l'a	attribution du co	ntrat au 31 janv	rier 2023	
	Volet	Taux	au mot régulier ot)x0,8	Tarif au mot Taux urgent (\$/mot)x0,2	Recherche des acronymes non écrits au long (\$ par acronyme)	Recherche des liens Internet (\$ par hyperlien)	Coût total pondéré= tarif au mot (régulier + urgent (\$/mot)
1	Général		\$	\$	\$	\$	A1\$
2	Technique		\$	\$	\$	\$	A2\$
3	Spécialisé		\$	\$	\$	\$	A3\$
4	Traductions autochtones	la sou de la	ocier à mission nde de ction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	
В.	Période op	tionnelle nº	1 (1 ^{er} févi	rier 2023 au 31 ja	nvier 2024)		
1	Général		\$	\$	\$	\$	B1\$
2	Technique		\$	\$	\$	\$	B2\$
3	Spécialisé		\$	\$	\$	\$	B3\$
4	Traductions autochtones			À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	
С	Période opt	ionnelle nº 2	2 (1 ^{er} févr	ier 2024 au 31 jar	nvier 2025)		
1	Général		\$	\$	\$	\$	C1\$



2	Technique)		\$	\$	\$	\$	C2\$
3	Spécialisé			\$	\$	\$	\$	C3\$
4	Traduction autochtone	uctions À i chtones la de de		ocier à mission nde de tion	À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	
D	Période (optionne	elle nº 3	i (1 ^{er} févri	ier 2025 au 31 jai	nvier 2026)		
1	Général			\$	\$	\$	\$	D1\$
2	Technique)		\$	\$	\$	\$	D2\$
3	Spécialisé			\$	\$	\$	\$	D3\$
4	Traductions autochtones		_		À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	À négocier à la soumission de la demande de traduction	
			L		l	I	I	I

Ventilation du coût pour l'évaluation :

Remarque : étant donné que la première période couvre deux (2) ans, la pondération est doublée pour cette période.

Volet Général

Coût évalué = la somme de tous les coûts pondérés pour toutes les années du contrat (coût pondéré de 2*A1 + coût pondéré de B1 + coût pondéré de C1 + coût pondéré de D1)

Volet technique

Coût évalué = la somme de tous les coûts pondérés pour toutes les années du contrat (coût pondéré de 2*A2 + coût pondéré de B2 + coût pondéré de C2 + coût pondéré de D2)

Volet spécialisé

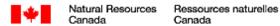
Coût évalué = la somme de tous les coûts pondérés pour toutes les années du contrat (coût pondéré de 2*A3 + coût pondéré de B3 + coût pondéré de C3 + coût pondéré de D3)

Prix financier - Partie 2

Pour les services d'édition comparative (coût par heure) : Français ou anglais

S'applique uniquement aux volets 1, 2 et 3

	Période	Coût par heure (\$/h)
Α	De l'attribution du contrat au 31 janvie	r 2023
Rév	rision comparative	\$
В.	Période optionnelle nº 1 (1er février 202	3 au 31 janvier 2024)
Rév	vision comparative	\$
С	Période optionnelle nº 2 (1er février 20)24 au 31 janvier 2025)
Ré	rision comparative	\$
D	Période optionnelle nº 3 (1er février 20)	25 au 31 janvier 2026)
Rév	vision comparative	\$
Driv	total évalué	\$
Prix	c total evalue c évalué = (2*A+B+C+D)=Prix à utiliser ur l'évaluation	\$



ANNEXE « C »

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Government Gouvernemer	it	Contr	act Number / Numéro du cont	rat
of Canada du Canada			158347A	
		Security Cl	assification / Classification de UNCLASSIFIED	sécurité
LISTE DE VÉRIFI	SECURITY REQUIREMENT CATION DES EXIGENCE	S RELATIVES À LA SI		
PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A 1. Originating Government Department or Organiza	tion / Natural Resources Canada	2. Branch	or Directorate / Direction géné	rale ou Direction
Ministère ou organisme gouvernemental d'origine 3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de s		CMSS	ntractor / Nom et adresse du s	ous_traitant
Brief Description of Work / Brève description du t		inic dia radioss of Sabco	Ridder / North of dalesse da s	ous-traitant
Translation Serices - NRCan Standing Offer	avali			
5. a) Will the supplier require access to Controlled (Le fournisseur aura-t-il accès à des marchand				No Yes
5. b) Will the supplier require access to unclassified		t to the provisions of the Te	echnical Data Control	No Yes
Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données t	echniques militaires non class	ifiées qui sont assujetties a	aux dispositions du Règlement	Non L Oui
sur le contrôle des données techniques? 6. Indicate the type of access required / Indiquer le	type d'accès requis		201000000000000000000000000000000000000	
6. a) Will the supplier and its employees require acc				No Yes
Le fournisseur ainsi que les employés auront-i (Specify the level of access using the chart in	Question 7. c)		ES et/ou CLASSIFIES?	∟ Non L Oui
(Préciser le niveau d'accès en utilisant le table 6. b) Will the supplier and its employees (e.g. clean	ers, maintenance personnel) i	17. c) require access to restricted	access areas? No access to	No Yes
PROTECTED and/or CLASSIFIED information Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoye à des renseignements ou à des biens PROTÉ	urs, personnel d'entretien) au	ront-ils accès à des zones pas autorisé	d'accès restreintes? L'accès	Non L Oui
c) Is this a commercial courier or delivery require S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livra	ment with no overnight storag	je?		No Yes Non Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplie	er will be required to access /	Indiquer le type d'information	on auquel le fournisseur devra	avoir accès
Canada 🗸	NATO / OTAN	1	Foreign / Étranger	
b) Release restrictions / Restrictions relatives à la No release restrictions	All NATO countries		No release restrictions	
Aucune restriction relative à la diffusion	Tous les pays de l'OTAN		Aucune restriction relative à la diffusion	
Not releasable À ne pas diffuser				
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :		Restricted to: / Limité à :	
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Pré	ciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Précis	ser le(s) pays :
7. c) Level of information / Niveau d'information				
PROTECTED A PROTÉGÉ A	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ		PROTECTED A PROTÉGÉ A	
PROTEGÉ A PROTECTED B	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED		PROTÉGÉ A PROTECTED B	
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B	
PROTEGÉ A PROTECTED B	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B	
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL NATO SECRET	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL	
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTECED B PROTECED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL	
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉCIÉD B PROTÉCIÉD C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL NATO SECRET	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET	
PROTÉGÉ A PROTECIED B PROTÉGÉ B PROTECIED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET TOP SECRET	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET	
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTEGÉ B PROTEGÉ B PROTEGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET TRÉS SECRET	
PROTÉGÉ A PROTECIED B PROTÉGÉ B PROTECIED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET TOP SECRET	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET	
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET TRÉS SECRET TOP SECRET [SIGINT]	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET	REINTE	PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)	
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET TRÉS SECRET TOP SECRET [SIGINT]	NATO NON CLASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTI NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET		PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)	Canadä



Contract Number / Numéro du contrat

	Government	Gouvernement		Contract Number / Numéro du contrat				
7	of Canada	du Canada			158347A			
				Security Cl	assification / Classification de UNCLASSIFIED	e sécurité		
	inued) / PARTIE		AL OLA COLETE COMOE	0:		E Na E Vaa		
			id/or CLASSIFIED COMSE s ou à des biens COMSEC	.C information or assets? désignés PROTÉGÉS et/o	u CLASSIFIÉS?	No Yes Oui		
	ate the level of ser	nsitivity: niveau de sensibilité :						
9. Will the sup	plier require acces	s to extremely sensiti	ve INFOSEC information of		W Misi	No Yes		
Le fournisse	eur aura-t-il accès	à des renseignement	s ou à des biens INFOSEC	de nature extrêmement dé	licate?	Non Oui		
	s) of material / Titre	e(s) abrégé(s) du mate	ériel :					
PART B - PER	SONNEL (SUPPL	.IER) / PARTIE B - P	ERSONNEL (FOURNISSE					
10. a) Personr	nel security screeni	ng level required / Ni	veau de contrôle de la sécu	urité du personnel requis				
V	RELIABILITY ST		CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	SECRET SECRET	TOP SECF TRÈS SEC			
	TOP SECRET-		NATO CONFIDENTIA		Series and	OP SECRET		
	TRÈS SECRET		NATO CONFIDENTIA			RÈS SECRET		
	SITE ACCESS							
	ACCÈS AUX EN	IPLACEMENTS						
	Special commen Commentaires s							
	Commentances	pocioux.						
				sification Guide must be prov		2 11		
10. b) May uns		i plusieurs niveaux de el be used for portions		requis, un guide de dassific	ation de la sécurité doit être	No Type		
			-il se voir confier des partie	s du travail?		Non Oui		
		rsonnel be escorted? Innel en question ser	a-t-il escorté?			No Yes		
			MESURES DE PROTECT	ION (FOURNISSEUR)				
		RENSEIGNEMENT		ION (FOURNISSEUR)				
premise		ed to receive and stor	e PROTECTED and/or CL	ASSIFIED information or as	ssets on its site or	No Yes Oui		
Le fourr	nisseur sera-t-il ten	u de recevoir et d'ent	reposer sur place des rens	eignements ou des biens P	ROTÉGÉS et/ou	54 2750,0000 - 2750,000		
CLASS								
			SEC information or assets' iseignements ou des biens			No Yes Oui		
Yes 2000 000 000 000 000 000 000 000 000 0		a do protogor dos for	isong normanic ad das promo					
PRODUCTIO	ON							
11. c) Will the r	production (manufa)	cture, and/or repair and	d/or modification) of PROTE	CTED and/or CLASSIFIED r	material or equipment	No Yes		
occur at	the supplier's site of	or premises?	\$30,000 PB 10,000 Up 000 CB 10 FB Visio CB 000 PB 1000 CB 1000		Line 3442 AtroAttinucidas 150 n ₹ 06.1 € 06.20€ 0 0000	Non LOui		
	allations du fourniss .ASSIFIÉ?	seur serviront-elles a la	production (fabrication et/o	u réparation et/ou modificatio	n) de materiel PROTEGE			
INFORMATIO	NITECHNOLOGY	//IT\ MEDIA / OUE	DODT DELATIE À LA TEC	HNOLOGIE DE L'INFORMA	ATION (TI)			
INFORMATIO	DIN TECHNOLOGY	(II) WEDIA / SUF	FOR RELATIF A LA TEC	HINOLOGIE DE L'INFORMA	ATION (II)			
11. d) Will the s	supplier be required	I to use its IT systems	to electronically process, pro	duce or store PROTECTED	and/or CLASSIFIED	No Yes		
	ion or data?	d'utiliser ses propres	customos informaticuos nou	r traiter, produire ou stocker	álastroniau amant das	NonOui		
		nées PROTÉGÉS et/		ir traiter, produire od stocker	electroniquement des			
44 - 2 1450 40	- las en elsofosois li	ale la afeca au fla a accombi	rula IT as missare and the same			No Yes		
Dispose	ra-t-on d'un lien éle			ernment department or ageno seur et celui du ministère ou		Non Oui		
gouvern	ementale?				**			
TRE/SOT 25	0.103/2004/123		Security Classification / 0	Naccification do cócuritó	1			
100/00130	0-103(2004/12)		•	SSIFIED		Canadä		
			UNCLA	JOH IEU	I	Callada		

Government Gouvernement

du Canada

of Canada

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Contract Number / Numéro du contrat

158347A

									Secur	ity Classifi	catio UNC	n / C	lass SIFIE	ification de sé D	curité	
								544								
ART C - (continue) For users comple site(s) or premise Les utilisateurs qu niveaux de sauve For users comple Dans le cas des u dans le tableau ré	ting s. ui re gan ting utilis	the t mpli de re the ateu	form ssen equis form rs qu	manually use at le formulaire aux installation	manuelle ons du fou e Internet le formula	ement doi misseur.), the sum ire en ligi	vent utiliser l nmary chart is ne (par Interr	e tableau réca s automatically	apitulatif o populate ses aux o	ci-dessous ed by your questions p	pour	r indi	quer es to	, pour chaque	catégorie stions.	e, les
Category Catégorie		OTECT ROTÉ:			ASSIFIED LASSIFIÉ			OTAN						COMSEC		
	Α	В	С	Confidential	SECRET	TOP SECRET TRÉS SECRET	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO Confidential NATO Confidentiel	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÉS SECRET		OTECT ROTÉG B		Confidential	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET
Information / Assets Renseignements / Biens							THE THE THE			- Carter						
Production																
IT Media / Support TI																
IT Link / Lien électronique																
2. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification". Dans l'affirmative, classifier le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.																
2. b) Will the docum La documentat									FIÉE?					[✓ No Non	Yes Oui
If Yes, classif attachments (Dans l'affirma de sécurité » jointes).	e.g. tive	SEC , cla	CRE	T with Attach ier le présent	ments). formulai:	re en indi	iquant le niv	eau de sécur	ité dans	la case in	itituli	ée «	Clas	ssification		

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED







	Contract Number / Numéro du contrat	
	158347A	
10	Security Classification / Classification de sécurité	

PART D - AUTHORIZATION / PART	IE D - AUTORISATIO	N				
13. Organization Project Authority / C	hargé de projet de l'org	ganisme		200		
Name (print) - Nom (en lettres moulé	es)	Title - Titre		Signature	Gudbranso	Digitally signed by Gudbranson, Danielle
Danielle Gudbranson		Procurement T	eam Leader		n, Danielle	Date: 2020.10.15 09:52:17 -04'00'
Telephone No Nº de téléphone	Facsimile No Nº de	télécopieur	E-mail address - Adresse cour	riel	Date	
(343) 292-8327	S		danielle.gudbranson@canada.ca		Oct 15, 2020)
14. Organization Security Authority /	Responsable de la séc	urité de l'orgai	nisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulé	es)	Title - Titre		Signature		
Charles Boult		Secur	ity Officer	Boult, Charles Digitally signed by Boult, Charles Date: 2020.11.09 16:46:38-05:00		
Telephone No N° de téléphone 613-410-3083	Facsimile No N° de -	télécopieur	E-mail address - Adresse cour charles.boult@canada.ca			nber 9th 2020
15. Are there additional instructions (Des instructions supplémentaires				-elles jointes	5?	X No Yes Non Oui
16. Procurement Officer / Agent d'app	provisionnement					Agitally agried by Pizzi, Len
Name (print) - Nom (en lettres moulé	es)	Title - Titre		Signature	Pizzi,	DŘ: C=CA, O=GC, DU=NRCAN-RNCAN, CN="Pizzi, .en" Peason: Iam the author of this booment
Len Pizzi		Senior Procun	ement Officer		Len	acaban: Hamilton, ON Sate: 2020-10-15 09:55:40 Fant Phantom PDF Version: 9.7.2
Telephone No Nº de téléphone	Facsimile No N° de	télécopieur	E-mail address - Adresse cou	ırriel	Date	
(905) 645-0676	(905) 645-0831		len.pizzi@canada.ca		Oct 15, 2020	
Kelly Mureta		de sé	curité		. Opio	itally signed
		Titre		Segnature	reta V	iltally signed
Contract Security Officer				IVIG	i Ctu, by	itally signed Mureta, Kelly
Tel: 613-941-0441				17.1	L Dat	te: 2020.11.12
kelly.mureta@tpsgc-pwgsc.gc	<u>.ca</u>	pieur	E-mail address - Adresse cou	mKel	11/	53:18 -05'00'

*	Government of Canada	Gouvernement du Canada
T	of Canada	du Canada

Contract Number / Numéro du contrat	
158347B	
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED	

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL) E VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS

	ATION DES EXIGENCES RELATIVES	S A LA SECURITE (LVERS)	
PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - 1. Originating Government Department or Organization		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction	
Ministère ou organisme gouvernemental d'origine		Z. Branch of Directorate / Direction generale od Direction CMSS	
a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sou	0	s of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
,		3 of Subcontractory World of dule33c du 30d3-traitain	
4. Brief Description of Work / Brève description du tra	vail		
Translation Serices - NRCan Standing Offer			
5. a) Will the supplier require access to Controlled Go	nods?	No 🗖	Yes
Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandis			Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified n		as of the Technical Data Control	Yes
Regulations?	interly tocalinear data subject to the provision		Oui
Le fournisseur aura-t-il accès à des données tec	chniques militaires non classifiées qui sont a		
sur le contrôle des données techniques?		oportigita pro appromissing a staphyrik karak distance (are a part palashyrika (de stippostoria)	
6. Indicate the type of access required / Indiquer le ty	/pe d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require acce	ss to PROTECTED and/or CLASSIFIED info	ormation or assets?	Yes
Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils	accès à des renseignements ou à des bien-	s PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	Oui
(Specify the level of access using the chart in Qu			
(Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau			
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaner			Yes
PROTECTED and/or CLASSIFIED information of			Oui
Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeur à des renseignements ou à des biens PROTÉGI		des zones d'acces restremtes? L'acces	
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirem		No 🗖	Yes
S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livrais			Oui
		d'information auquel le fournisseur devra avoir accès	
7. a) indicate the type of information that the supplier			
Canada 🗸	NATO / OTAN	Foreign / Étranger	
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la	diffusion		
No release restrictions	All NATO countries	No release restrictions	
Aucune restriction relative	Tous les pays de l'OTAN	Aucune restriction relative	
à la diffusion		à la diffusion	
Not releasable			
À ne pas diffuser			
7 (no pas amaser			
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :	
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	
Specify country(ics). 11 Teciser Te(s) pays.	Specify country(les): 11 Teciser Ic(s) pays	. Specify country(ics). 11 focisor lots) pulys .	
7. c) Level of information / Niveau d'information			
PROTECTED A	NATO UNCLASSIFIED,	PROTECTED A	
PROTÉGÉ A L	NATO NON CLASSIFIÉ	PROTÉGÉ A 🔲	
PROTECTED B	NATO RESTRICTED	PROTECTED B	
PROTÉGÉ B	NATO DIFFUSION RESTREINTE	PROTÉGÉ B L	
PROTECTED C	NATO CONFIDENTIAL	PROTECTED C	
PROTÉGÉ C	NATO CONFIDENTIEL	PROTÉGÉ C	
CONFIDENTIAL	NATO SECRET	CONFIDENTIAL	
CONFIDENTIEL L	NATO SECRET	CONFIDENTIEL	
SECRET		SECRET	
SECRET L	COSMIC TRÈS SECRET	SECRET L	
TOP SECRET		TOP SECRET	
TRÈS SECRET		TRÈS SECRET L	
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)		TRÈS SECRET (SIGINT)	
IRLS SLOKET (SIGINT)		IKES SECKET (SIGINT)	

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

Government Gouvernement

du Canada

of Canada

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Contract Number / Numéro du contrat

158347B Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

Canadä

The state of the s			
8. Will the sup Le fournisse If Yes, indic	ntinued) / PARTIE A (suite) pplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets seur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS cate the level of sensitivity: mative, indiquer le niveau de sensibilité :		No Yes Non Oui
Will the sup	marve, mulquer le riveau de sensibilité : pplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets? seur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmemen	nt délicate?	No Yes Non Oui
Document N	(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : Number / Numéro du document :		
	RSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR) nel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requ	is	
V	RELIABILITY STATUS CONFIDENTIAL SECRET COTE DE FIABILITÉ CONFIDENTIEL SECRET	TOP SE TRÈS S	
	TOP SECRET – SIGINT NATO CONFIDENTIAL NATO SEC NATO SEC NATO CONFIDENTIAL NATO SEC		C TOP SECRET C TRÈS SECRET
	SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS		
	Special comments: Commentaires spéciaux :		
	NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de das		tre fourni.
	screened personnel be used for portions of the work? sonnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?		No Yes Non Oui
	will unscreened personnel be escorted? affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?		No Yes Non Oui
	FEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR) ION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS		
premise	nisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des bie		No Yes Non Oui
	e supplier be required to safeguard COMSEC information or assets? nisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?		No Yes Non Oui
PRODUCTIO	ON		
occur at Les insta	production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIF It the supplier's site or premises? tallations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modifi LASSIFIÈ?		No Yes Non Oui
INFORMATIO	ON TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFO	RMATION (TI)	
informat Le fourn	supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTEC ution or data? nisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stor prements ou des données PROTEGES et/ou CLASSIFIES?		No Yes Non Oui
Dispose	re be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or a era-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministèn nementale?		No Yes Non Oui

Security Classification / Classification de sécurité

UNCLASSIFIED

Government of Canada Gouvernement du Canada

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Contract Number / Numéro du contrat

158347B

								40	Secur	ity Classif	icatio	on / C CLAS	lass SIFIE	ification de sé ED	curité	
DT 0 (O (
ART C - (continued For users complet site(s) or premise Les utilisateurs qu niveaux de sauve	ing s. ii re gard	the f mplis de re	orm sser quis	manually use at le formulaire aux installation	manuelle ons du fou	e ment doi rnisseur.	ivent utiliser l	e tableau réca	apitulatifo	ci-dessous	pou	r indi	quer	, pour chaque	catégori	
For users complet Dans le cas des u dans le tableau ré	tilis	ateu	s qu		le formula	ire en lig	ne (par Interr		ses aux o	questions						aisies
Category Catégorie		OTECT OTÉ(ASSIFIED LASSIFIÉ			OTAN						COMSEC		
	A	В	С	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET TRÉS	NATO RESTRICTED NATO	NATO Confidential NATO	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC		ROTECT ROTÉG B		Confidential	SECRET	Top Secret Trés
nformation / Assets		2.5				SECRET	DIFFUSION RESTREINTE	Confidentiel		Très Secret						SECRET
Renseignements / Biens		~								-						
T Media /		V							e e			4	v .			
T Link / Lien électronique	- 12	•														
a) Is the description La description of If Yes, classify Dans l'affirmat de sécurité » a	du ti thi tive	ravai s foi , cla	l vis m k ssi f	é par la prése by annotating ier le présent	nte LVER: the top a formulair	S est-elle ind botto	de nature PF m in the are	ROTÉGÉE et/i a entitled "Se	ou CLAS:	lassificati			Clas	ŀ	No Non	Ye Oi
. b) Will the docum La documentati									IFIÉE?					[No Non	Ye
If Yes, classify attachments (o Dans l'affirmat de sécurité » a jointes).	e.g. tive	SEC , cla	RE ssif	T with Attach ier le présent	ments). formulai	re en ind	iquant le niv	eau de sécur	ité dans	la case ir	ntitul	ée «	Clas	ssification		

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED



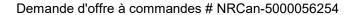


*	Government of Canada	Gouvernement du Canada	Contract Number / Numéro du contrat 158347B
			Security Classification / Classification de sécurité

	166 - 236 - 334					
PART D - AUTHORIZATION / PART						
13. Organization Project Authority / C	hargé de projet de l'org	janisme		10		
Name (print) - Nom (en lettres moulé	es)	Title - Titre		Signature	Gudbran	Guubianson, Daniene
Danielle Gudbranson		Procurement To	eam Leader		le Date: 2020.10.15 09:51:32 -04'00'	
Telephone No N° de téléphone	Facsimile No N° de	télécopieur	E-mail address - Adresse cour	riel	Date	
(343) 292-8327		- 12	danielle.gudbranson@canada.ca		Oct 15, 20	20
14. Organization Security Authority /	Responsable de la séci	urité de l'organ	isme			
Name (print) - Nom (en lettres moulé	es)	Title - Titre		Signature		
Charles Boult		Securit	y Officer	Boult	, Charles	Digitally signed by Boult, Charles Date: 2020.11.09 16:57:20 -05'00'
Telephone No N° de téléphone 613-410-3083	Facsimile No N° de	télécopieur	E-mail address - Adresse cour charles.boult@canada.ca	riel	Date Nove	ember 9th 2020
 Are there additional instructions (Des instructions supplémentaires 				t-elles jointes	?	X No Yes Non Oui
16. Procurement Officer / Agent d'app	provisionnement				<u>a_</u> 0	Digitally signed by Pizzi, Len
Name (print) - Nom (en lettres moulé	es)	Title - Titre		Signature	Pizzi,	Digitally sgined by Pizzi, Len DN: C=CA, O=GC, OU=NRCAN-RNCAN, CN="Pizzi, Len" Peason: I am the author of this document
Len Pizzi		Senior Procure	ment Officer		Len	Location: Hamilton, ON Cate: 2020-10-15 09:57:33 Fout Phantom PDF Version: 9.7.2
Telephone No Nº de téléphone	Facsimile No N° de	télécopieur	E-mail address - Adresse cou	ırriel	Date	
(905) 645-0676	(905) 645-0831		len.pizzi@canada.ca		Oct 15, 202	0
** * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		e de séc	curité		Λ-	National and and
Kelly Mureta		·Titre		Barletire 1	r∆ta V'	Digitally signed
Contract Security Officer				IVIUI	Cta, k	y Mureta, Kelly
Tel: 613-941-0441						Date: 2020.11.12
kelly.mureta@tpsgc-pwgsc.gc	.ca			$K \cap H$	N/	
		pieur	E-mail address - Adresse cou	inter C	y eate (9:14:42 -05'00'

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité



	Government of Canada	Gouvernement du Canada
--	----------------------	---------------------------

Contract Number / Numéro du contrat 158347C Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

LISTE DE VÉRIFIC	CATION DES EX	IGENCES REL					
PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A 1. Originating Government Department or Organization Ministère ou organisme gouvernemental d'origine		547 292		or Directorate / Direction géné	rale ou I	Direction	
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de soi	us-traitance	3. b) Name and	ig-stational res	tractor / Nom et adresse du s	ous-trait	ant	
Brief Description of Work / Brève description du tra Translation Serices - NRCan Standing Offer	avail						
a) Will the supplier require access to Controlled Go Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandis						No Ye	
 5. b) Will the supplier require access to unclassified r Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données tec sur le contrôle des données techniques? 6. Indicate the type of access required / Indiquer le ty 	chniques militaires	non classifiées qu			~	No Ye Non Ou	
a) Will the supplier and its employees require acce Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils (Specify the level of access using the chart in Q (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tablea b) Will the supplier and its employees (e.g. cleanei PROTECTED and/or CLASSIFIED information in Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeu à des renseignements ou à des biens PROTEG	accès à des rense uestion 7. c) u qui se trouve à la rs, maintenance pe or assets is permitt rs, personnel d'enti	ignements ou à c question 7. c) rsonnel) require a ed. retien) auront-ils a	es biens PROTÉG ccess to restricted ccès à des zones o	ÉS et/ou CLASSIFIÉS? access areas? No access to		No Ye Non Ye No Ye No Ou	Ji es
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirem S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livrais	nent with no overnig son commerciale s a	ght storage? ans entreposage	de nuit?			No Ye Non Ou	
7. a) Indicate the type of information that the supplier Canada	T .	o / OTAN	le type d'informatio	n auquel le fournisseur devra Foreign / Étranger		ccès	_
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la		O701AN		Poleigii / Etialigei		6	_
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion	All NATO countri Tous les pays de			No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion			
Not releasable À ne pas diffuser Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Restricted to: / Li Specify country(i	imité à :	s) pays :	Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Précis	ser le(s)	pays :	
7. c) Level of information / Niveau d'information	1						_
PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET ITRÉS SECRET	NATO UNCLASS NATO NON CLA NATO RESTRIC NATO DIFFUSIO NATO CONFIDE NATO CONFIDE NATO SECRET COSMIC TOP SI COSMIC TRÈS S	ASSIFIÉ TED ON RESTREINTE INTIAL INTIEL ECRET		PROTECTED A PROTEGÉ A PROTEGÉ B PROTECTED B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)			
TRÈS SECRET (SIGINT)				TRÈS SECRET (SIGINT)	Ш		

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

Contract Number / Numéro du contrat

Government Gouvernement du Canada			lumber / Numéro du con 158347C cation / Classification de UNCLASSIFIED	
PART A (continued) / PARTIE A (suite) 8. Will the supplier require access to PROTECTED an Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements if Yes, indicate the level of sensitivity: Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité : 9. Will the supplier require access to extremely sensitif Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du maté Document Number / Numèro du document :	e ou à des biens COMSEC dés ve INFOSEC information or as ou à des biens INFOSEC de	signés PROTÉGÉS et/ou CL/		No Yes Oui No Yes Oui No Yes Oui
PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - P 10. a) Personnel security screening level required / Niv				
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET – SIGINT TRÈS SECRET – SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS Special comments: Commentaires spéciaux :	CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL	SECRET SECRET NATO SECRET NATO SECRET		
NOTE: If multiple levels of screening ar REMARQUE: Si plusieurs niveaux de 10. b) May unscreened personnel be used for portions Du personnel sans autorisation sécuritaire peut- if Yes, will unscreened personnel be escorted? Dans l'affirmative, le personnel en question sera PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C -	contrôle de sécurité sont requ of the work? il se voir confier des parties du t-t-il escorté?	iis, un guide de dassification u travail?		ourni. No Yes Non Oui No Yes Non Oui Oui Oui
INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS 11. a) Will the supplier be required to receive and stor premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'ent CLASSIFIÉS?	3 / BIENS PROTECTED and/or CLASS	IFIED information or assets		No Yes Non VOui
11. b) Will the supplier be required to safeguard COMS Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des ren		MSEC?		No Yes Non Oui
PRODUCTION 11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront-elles à la et/ou CLASSIFIÈ?	production (fabrication et/ou rép	oaration et/ou modification) de	matériel PROTÉGÉ	No Yes Non Oui
11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to information or data? Le fournisseur sera-t-it tenu d'utiliser ses propres seranseignements ou des données PROTEGÉS et/et.	o electronically process, produc systèmes informatiques pour tra	e or store PROTECTED and/	or CLASSIFIED	No Yes Non Oui
e) Will there be an electronic link between the supplic Disposera-t-on d'un lien électronique entre le syst gouvernementale?			agence	No Yes Non Oui
TBS/SCT 350-103(2004/12)	Security Classification / Class UNCLASSIF	000000		Canadä

Contract Number / Numéro du contrat

Gov of C	Gouverner du Canada	Contract Number / Numéro du contrat 158347C														
									Secur	ity Classifi	catio	in / C CLAS	lass SIFIE	ification de sé D	curité	
ART C - (continue For users comple site(s) or premisi Les utilisateurs q niveaux de sauvi For users comple Dans le cas des dans le tableau r	eting es. ui re egar eting utilis	the empli de re the ateu	form sser equi: form rs q	manually use nt le formulaire s aux installatio online (via th	manuello ons du fou e Internet le formula	ement doi rnisseur.), the sun ire en lig	ivent utiliser l nmary chart i: ne (par Interi	le tableau réca s automatical;	apitulatif o y populate ses aux o	ci-dessous ed by your questions (pou	r indi	quer es to	, pour chaque	e catégorie stions.	e, les
Category Catégorie		OTEC ROTÉ			ASSIFIED LASSIFIÉ			NATO						COMSEC	8	
	A	В	С	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET TRÉS SECRET	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	NATO Secret	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÉS SECRET		OTECT ROTÉG B		CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET
Information / Assets Rensekanements / Biens					V		RESTREINTE			SEURET						
Production																
IT Media / Support TI					~											
IT Link / Lien électronique																
2. a) is the descript La description If Yes, classif Dans l'affirm	du f y th	rava is fo	il vis rm l	sé par la prése oy annotating	nte LVER	S est-elle ind botto	de nature PF m in the are	ROTÉGÉE et/ a entitled "Se	ou CLAS:	lassificati			Clas	ssification	V No Non	Yes Oui
	au l nent	naut ation	et a	u bas du forn iched to this SI	nulaire. RCL be P	ROTECTI	ED and/or Cl	ASSIFIED?		iu cust ii	icicui	«	O.u.	is in cutoff	✓ No Non	Yes Oui
Dans l'affirma	(e.g. ative	SEC e, cla	CRE	oy annotating T with Attach fier le présent u bas du forn	ments). formulai	re en ind	iquant le niv	reau de sécul	ité dans	la case ir	ititul	ée «	Clas	ssification	_ 13011	

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED



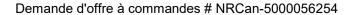
Contract Number / Numéro du contrat

Government of Canada	Gouvernement		Contract Numbe	er / Numéro du contra	at	
of Canada	du Canada		15834	7C		
			Security Classification	/Classification de s	écurité	
PART D - AUTHORIZATION / P	ARTIE D - AUTÖRISATI	ON				
13. Organization Project Authorit	/ / Chargé de projet de l'o	rganisme	100			
Name (print) - Nom (en lettres m	oulées)	Title - Titre	Signature	Gudbranson,	Digitally signed by Gudbranson, Danielle	

Danielle Gudbranson Danielle Telephone No. - N° de téléphone Date Facsimile No. - Nº de télécopieur E-mail address - Adresse courriel danielle.gudbranson@canada.ca (343) 292-8327 Oct 15, 2020 14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme Name (print) - Nom (en lettres moulées) Signature Boult, Charles Digitally signed by Boult, Charles Date: 2020.11.09 17:15:18 -05'00' Charles Boult Security Officer Telephone No. - Nº de téléphone E-mail address - Adresse courriel Facsimile No. - Nº de télécopieur Date November 9th 2020 613-410-3083 charles.boult@canada.ca x No Non 15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Yes Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes? Oui 16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement ned by Pizzi, Len O=GC, N-RNCAN, CN≃'Pizzi, DN: C=CA, O=3C, OU=NRCAN-RNCAN, CN='Piz: Len'' Reason: I am the author of this document Name (print) - Nom (en lettres moulées) Title - Titre Signature Len Pizzi Senior Procurement Office Telephone No. - N° de téléphone E-mail address - Adresse courriel Facsimile No. - Nº de télécopieur Oct 15, 2020 (905) 645-0676 (905) 645-0831 len.pizzi@canada.ca de sécurité Mureta, Digitally signed by Mureta, Kelly Kelly Mureta Γitre Contract Security Officer Tel: 613-941-0441 E-mail address - Adresse courre el Vate Date: 2020.11.12 kelly.mureta@tpsgc-pwgsc.gc.ca eur 10:14:34 -05'00'

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité



*	Government of Canada	Gouvernement du Canada	

Contract Number / Numéro du contrat Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)

	ATION DES EXIGENCES REL		CURITÉ (LVERS)	
PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - 1. Originating Government Department or Organization			r Directorate / Direction génér	ale ou Direction
Ministère ou organisme gouvernemental d'origine	Natural Resources Canada	CMSS		
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sou	us-traitance 3. b) Name and	Address of Subcon	tractor / Nom et adresse du so	ous-traitant
4. Brief Description of Work / Brève description du tra	vail			
Translation Serices - NRCan Standing Offer				
5. a) Will the supplier require access to Controlled Go	ods?			No Yes
Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandis	es contrôlées?			Non Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified in Regulations?	nilitary technical data subject to the p	provisions of the Te	chnical Data Control	No Yes
Le fournisseur aura-t-il accès à des données tec	chniques militaires non classifiées qu	ii sont assujetties a	ux dispositions du Règlement	Non Ou
sur le contrôle des données techniques? 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type	mo d'accès roquis	A WARRING A STREET OF THE STRE	#1 300 A = 2 0.0 V 3 0.00 0 V 1.00 0 0 172 0	
6. a) Will the supplier and its employees require access		IED information or	ananta?	No Yes
Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils				No Yes Oui
(Specify the level of access using the chart in Quarter (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau				
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaner		ccess to restricted	access areas? No access to	No Yes
PROTECTED and/or CLASSIFIED information of Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeur			Unnaño ventrainte o O Llanaño	Non Oui
à des renseignements ou à des biens PROTÉGI	ÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas auti		acces restremies? E acces	
b. c) Is this a commercial courier or delivery requirem S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livrais		de nuit?		No Yes Non Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier	will be required to access / Indiquer	le type d'informatio	n auquel le fournisseur devra	avoir accès
Canada 🗸	NATO / OTAN		Foreign / Étranger	8
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la				of the second
No release restrictions Aucune restriction relative	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN		No release restrictions Aucune restriction relative	
à la diffusion			à la diffusion	
Not releasable				
À ne pas diffuser				
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :		Restricted to: / Limité à :	
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Précis	er le(s) pays :
7. c) Level of information / Niveau d'information PROTECTED A	NATO UNCLASSIFIED		PROTECTED A	
PROTÉGÉ A	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ		PROTÉGÉ A	
PROTECTED B	NATO RESTRICTED		PROTECTED B	
PROTÉGÉ B PROTECTED C	NATO DIFFUSION RESTREINTE NATO CONFIDENTIAL		PROTÉGÉ B PROTECTED C	
PROTÉGÉ C	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL		PROTÉGÉ C	8
CONFIDENTIAL	NATO SECRET		CONFIDENTIAL	
CONFIDENTIEL L	NATO SECRET COSMIC TOP SECRET		CONFIDENTIEL SECRET	<u>e o</u>
SECRET \square	COSMIC TOP SECRET		SECRET	
TOP SECRET			TOP SECRET	
TRÈS SECRET			TRÈS SECRET	
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)			TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)	

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

Government of Canada Gouvernement du Canada

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Contract Number / Numéro du contrat

158347D

		Security Classi	fication / Classification d	le sécurité
	l		arrow con in	
PART A (continued) / PARTIE A (suite) 8. Will the supplier require access to PROTECTED a Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignemen If Yes, indicate the level of sensitivity:	ts ou à des biens COMSEC		LASSIFIÉS?	No Yes Non Oui
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité 9. Will the supplier require access to extremely sensi Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignemen	tive INFOSEC information or		le?	No Yes Non Oui
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du ma Document Number / Numéro du document :	tériel :			
PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - F 10. a) Personnel security screening level required / N	PERSONNEL (FOURNISSE	UR)		
RELIABILITY STATUS	CONFIDENTIAL	SECRET	☐ TOP SECF	DET
COTE DE FIABILITÉ L	CONFIDENTIEL	SECRET	TRÈS SEC	CRET
TOP SECRET – SIGINT TRÈS SECRET – SIGINT	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEI			TOP SECRET TRÈS SECRET
SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS				
Special comments: Commentaires spéciaux :				
NOTE: If multiple levels of screening a REMARQUE: Si plusieurs niveaux d 10. b) May unscreened personnel be used for portion Du personnel sans autorisation sécuritaire peu If Yes, will unscreened personnel be escorted? Dans l'affirmative, le personnel en question se	le contrôle de sécurité sont ri is of the work? It-il se voir confier des partie:) ra-t-il escorté?	equis, un guide de dassificatio s du travail?		fourni. No Yes Non Oui No Yes Non Oui Oui
PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENT		ON (FOURNISSEUR)		
Will the supplier be required to receive and sto premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'en				No Yes Non Oui
CLASSIFIÉS? 11. b) Will the supplier be required to safeguard COM Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des re				No Yes
PRODUCTION				
11. c) Will the production (manufacture, and/or repair ar occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront-elles à l et/ou CLASSIFIÉ?			reconcers. No the terrescone	No Yes Non Oui
INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SU	PPORT RELATIF À LA TECH	HNOLOGIE DE L'INFORMATIO	N (TI)	
Mill the supplier be required to use its IT systems information or data? Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres renseignements ou des données PROTEGES et	systèmes informatiques pour			No Yes Non Oui
11. e) Will there be an electronic link between the suppl Disposera-t-on d'un lien électronique entre le sys gouvernementale?	ier's IT systems and the gove		l'agence	No Yes Non Oui
TBS/SCT 350-103(2004/12)	Security Classification / C	s emission on the		Canadä

Government

Gouvernement

Demande d'offre à commandes # NRCan-5000056254

Contract Number / Numéro du contrat

T OI OE	वा वि	ua		du Canada	l							5834	100		
									Secur	ity Classif	cation	LASS	issification de se IFIED	écurité	
								987							
PART C - (continue															
For users complet site(s) or premise Les utilisateurs qu niveaux de sauve	s. Ji re	mpli:	sser	it le formulaire	manuelle	ement doi						_			•
For users comple Dans le cas des u dans le tableau ré	ıtilis	ateu	rs qu		e formula	ire en lig	ne (par Interr		ses aux c	uestions					aisies
Category Catégorie		OTECT OTÉ:			ASSIFIED LASSIFIÉ			OTAN					COMSEC	:	
	Α	В	С	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET	NATO RESTRICTED	NATO Confidential	NATO Secret	COSMIC TOP		TECTEI OTĖGĖ	Confidential	SECRET	TOP SECRET
				Confidentiel		Trés Secret	NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO Confidentiel		SECRET COSMIC TRÉS SECRET	A	В	C CONFIDENTIEL		Trés Secret
Information / Assets Renseignements / Biens		~													
Production															
IT Media / Support TI		~													
IT Link / Lien électronique															
 a) Is the description 										SIFIÉE?				No Non	Yes Oui
If Yes, classify Dans l'affirma de sécurité » :	tive	, cla	ssif	ier le présent	formulai							e « C	lassification		
2. b) Will the docum La documentat									FIÉE?					No Non	Yes Oui
If Yes, classify attachments (Dans l'affirma de sécurité » a jointes).	e.g. tive	SEC , cla	RE	T with Attachi ier le présent	ments). formulai:	re en ind	iquant le niv	eau de sécur	ité dans	la case ir	ıtitulé	e « C	lassification		

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED



*	Government of Canada	Gouvernement du Canada	Contract Number / Numero du contrat		
T			158347D		
			Security Classification / Classification de sécurité		
	100 000				
ART D - AL	JTHORIZATION / P	ARTIE D - AUTORISATION			

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION								
13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme								
Name (print) - Nom (en lettres moulées)	Title - Titre		Signature	Gudbranson Digitally signed by Gudbranson, Danielle				
Danielle Gudbranson	Procurement 1	Procurement Team Leader		, Danielle Date: 2020.10.16 07:47:05 -04:00"				
Telephone No N° de téléphone 📗 Fa	acsimile No N° de télécopieur	E-mail address - Adresse cour	riel	Date				
(343) 292-8327		danielle.gudbranson@canada.ca		Oct 16, 2020				
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme								
Name (print) - Nom (en lettres moulées)	Title - Titre	Title - Titre		Signature				
Charles Boult		Security Officer		Boult, Charles Date: 2020.11.09 17:22:26-05'00'				
Telephone No N° de téléphone Fa 613-410-3083	acsimile No N° de télécopieur	E-mail address - Adresse cour charles.boult@canada.ca	riel	Date November 9th 2020				
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes? X No Oui Yes Oui								
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement								
Name (print) - Nom (en lettres moulées)	Title - Titre	Title - Titre		OU=NRCAN-RNCAN, CN="Pizzi, Len" Reason: I am the author of this document				
Len Pizzi	STANCE TO STANCE OF THE STANCE	Senior Procurement Officer		Len Plate: 2020-11-02 13:17:13 Fox:1 PhantomPDF Version: 9.7.2				
Telephone No N° de téléphone Fa	acsimile No N° de télécopieur	E-mail address - Adresse cou	ırriel	Date				
	05) 645-0831	len.pizzi@canada.ca		Oct 16, 2020				
17. Contractina Convitu Authoritu I Autoritá contractante ao matièra de sécurité								
_{Na} Kelly Mureta	Titre	-itre		reta Digitally signed				
Contract Security Officer			IVIO	by Mureta, Kelly				
Tel: 613-941-0441			17 11	by Mureta, Kelly Date: 2020.11.12				
kelly.mureta@tpsgc-pwgsc.gc.c	<u> </u>	E-mail address - Adresse cou	Kell	10:36:26 -05'00'				
	Sui	2aii addi 000 - 71di 0000 000		10.30.20 -03 00				

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité